

## Communiqué de presse

du 23 mars 2017

### Restitution de l'expérimentation du dispositif bornes anti-moustiques au Sambuc

**Mercredi 29 mars 2017 à 18h30**  
**Salle polyvalente – Mairie annexe**  
**Le Sambuc – Arles**

Depuis 2006, les secteurs de Port-Saint-Louis-du Rhône et de Salin-de-Giraud font l'objet d'une démoustication pratiquée par l'Entente Interdépartementale de démoustication (EID).

Les incidences environnementales de cette démoustication « biologique » au Bti (*Bacillus thuringiensis*) sont suivies par le Parc naturel régional de Camargue avec l'appui scientifique de la Tour du Valat.

Ces suivis scientifiques ont démontré que les chaînes alimentaires étaient en effet impactées par l'action du Bti sur des insectes proches de la famille du moustique et leurs prédateurs.

C'est pourquoi le Parc naturel régional de Camargue a décidé de soutenir des méthodes de limitation de la nuisance plus adaptées au contexte camarguais. Ainsi depuis 2015, un dispositif alternatif à la démoustication larvaire au Bti est expérimenté sur le hameau du Sambuc. Seize pièges (de type Barrière Anti-Moustiques) développés par la société TECHNO BAM ont été répartis dans le village afin de limiter la nuisance en moustiques par capture directe. Les pièges, placés sur la voie publique, émettent du CO<sub>2</sub> à la manière d'un être humain et capturent les insectes piqueurs attirés.

Un suivi de l'efficacité de ces pièges, une analyse des espèces capturées et une évaluation des incidences sur la chaîne alimentaire ainsi que de la perception de la démarche par les habitants ont été réalisés en 2015 et 2016.

Une réunion de restitution publique à l'attention des habitants et toute personne intéressée est organisée le mercredi 29 mars 2017 à 18h30 en Mairie annexe du Sambuc afin de partager le bilan de cette opération et les perspectives pour les années à venir.

Renseignements : mairie annexe du Sambuc au 04 90 49 47 13

#### Contacts presse :

Muriel Cervilla, communication et relations presse

Tél 04 90 97 19 89/06 21 87 00 32

Stéphan Arnassant, responsable « Biodiversité et patrimoine naturel »

Tél 04 90 97 93 94